

# A.G. DU 9 JANVIER 2018

## COMPTE RENDU FINANCIER

### EXERCICE DU 01/09/2016 AU 31/08/2017

Le bilan au 31/08/2017 fait ressortir un résultat positif de 595,19€. Il était de 3 810,16€ à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse du résultat n'est pas liée à une diminution importante des licences puisque nous n'avons enregistré que quelques adhérents en moins mais à une augmentation des dépenses tant des activités sportives que celles propres au fonctionnement de l'association.

#### **Pour les activités sportives :**

- *activités dansées* (+350€) dépenses correspondant aux frais de déplacements des animatrices dont deux de Port-Brillet qui ont accepté d'encadrer l'activité « danse » le temps de formation des nouvelles plus achat de petit matériel (micro, valise de transport)
- *activité « randonnées »* (+489€) correspondant en partie à une légère augmentation des frais de déplacements des animateurs pour reconnaissance des circuits et à une contribution nouvelle au Comité départemental de randonnée pédestre pour 250€.
- *activité « tai chi »* (+270€) montant des cotisations inférieur au coût réel des cours du fait de la diminution des participants
- *séjour Cotentin* (+661€) ce séjour qui s'est déroulé en mai 2016 présentait un solde excédentaire à la fin de l'exercice passé. Ne pouvant réunir les participants avant la clôture des comptes, les organisateurs ont organisé un repas de retrouvailles en octobre 2016 ce qui a engendré une dépense sur l'exercice actuel. Ce reliquat d'activité aurait dû faire l'objet d'une écriture comptable de notre part en fin d'exercice précédent au titre de « produits constatés d'avance » ce qui aurait évité cette anomalie.

#### **Pour les frais de fonctionnement (+1 998€)**

- une nouvelle ligne budgétaire a vu le jour puisque le Comité Directeur a décidé la location d'un box pour entreposer le matériel et les archives (600€)
- de même, il a été décidé de souscrire une assurance « auto mission » pour couvrir les animateurs lors de leurs déplacements avec leur véhicule personnel (167€)
- enfin, un repas réunissant les animateurs a été organisé pour marquer le 25ème anniversaire de l'association. (943€)

Les autres dépenses de fonctionnement (fournitures administratives, photocopies, frais d'affranchissement), restent stables.

A noter une légère progression des frais de formation (+100€), et une diminution des licences (-116€). La subvention de la ville de Laval a été équivalente à l'année précédente soit 1 200€

Différents équipements pour l'équivalent de 1 069€ ont été achetés et imputés sur la provision constituée précédemment ; des étagères pour le box, un barnum et une table pliante pour les manifestations telles que l'Ekiden ou la journée multi activités, un ordinateur portable pour le secrétariat.

Pour information, 9 animateurs ont fait le choix d'abandonner le remboursement de leurs frais de déplacements et de bénéficier en contre partie d'une déduction sur leur déclaration de revenus. Cela représente un montant cumulé de 2 000€.

Comme vous avez pu le lire sur le diaporama, les 7 087 heures comptabilisées au titre du bénévolat correspondraient à une équivalence de 69 169 euros sur la base du SMIC horaire. A cela, il faut rajouter la valorisation des prêts de salles (5 670€ pour la ville de LAVAL et 935€ pour l'Huisserie) ainsi que l'équivalent de 109€ pour le tirage de notre flyer par les services municipaux. Tout cela additionné représente de belles économies pour notre association !

Les documents comptables de l'exercice sont consultables sur les panneaux à l'entrée de la salle. Si vous avez des interrogations, nous nous tenons à votre disposition pour y répondre.

Les Trésoriers,

Jean-François PASQUIER

Régine PREVOST